



**ATTESTATION DE VERSEMENT DE COTISATIONS
ET DE FOURNITURE DE DÉCLARATIONS DES CANDIDATS ATTRIBUTAIRES
D'UN MARCHÉ PUBLIC**

Article 46 du Code des Marchés publics

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

44HPIOBY2CSYJY9

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS VIKING
88 AV DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
88 AV DU GENERAL LECLERC	92100 BOULOGNE BILLANCOURT	38807692900024

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2013.

Fait à : MONTREUIL
le : 07/11/2014

Philippe Renard

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.